



Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de Ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des citoyens ce **12<sup>e</sup> jour du mois de septembre 2016**, à 19 heures sous la présidence du maire, Monsieur Paul-Arthur Blais

Sont présents : Mme Gina Samson  
MM Rémi Whittom, Christian Grenier, Alain Delarosbil,  
Frédéric Delarosbil, Hébert Huard

Est également présente Madame Éliane Joseph, agente des communications et du tourisme qui agira à titre d'assistante greffière.

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais, ouvre la séance à 19 heures et souhaite la bienvenue aux conseillers présents.

**2016-09            2- CONSTATATION DU QUORUM**

Monsieur le maire, Paul-Arthur Blais constate que le quorum est atteint.

**2016-09-167      3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux des assemblées du 8 et du 17 août 2016
5. Dépôt de document ou de correspondance
6. Premier projet de règlement du Code éthique et de déontologie des élus
7. Premier projet de règlement du Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux
8. Adjudication contractuelle avec le Groupe Concilium
9. Résolution sur le projet de loi 106
10. Avis de motion sur l'usage des rues et avenues pour les transporteurs lourds
11. Adoption d'un troisième paiement progressif dû à l'entrepreneur général LFG-Honco
12. Adoption du deuxième paiement touchant la facturation du gestionnaire du projet Axor
13. Adoption des comptes à payer
14. Suivi du budget
15. Rapport des conseillers
16. Affaires nouvelles
17. Période de questions des citoyens au président du conseil
18. Levée de la séance

Il est proposé par **Monsieur Rémi Whittom** que l'ordre du jour soit tel que rédigé.

**2016-09-168            4- ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE DU 8 ET DU 17 AOÛT 2016**

Il est donc proposé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** et résolu que les procès-verbaux des 8 et 17 août 2016 soient adoptés tels que rédigés.

### **Adoption unanime**

#### **2016-09-                    5- DÉPÔT DE DOCUMENT OU DE CORRESPONDANCE**

Rien à déposer

#### **2016-09-169                6 - PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2016-427 DU CODE ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de nouvelles mesures législatives, la Ville de Paspébiac doit modifier le Code éthique et de déontologie des élus de son conseil municipal;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été déposé à l'assemblée du conseil du 8 août 2016;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Monsieur Christian Grenier** et appuyé par **Monsieur Alain Delarosbil** que le premier projet de règlement modifiant le Code éthique et de déontologie des élus de la Ville de Paspébiac soit adopté, qu'un avis public soit diffusé afin que l'adoption d'un règlement dans sa version finale soit adoptée avant le 30 septembre 2016.

Un exemplaire du projet de règlement sur le Code d'éthique des élus sera disponible pour consultation à la Maison des Citoyens.

### **Adoption unanime**

#### **2016-09-170                7 - PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT 2016-428 DU CODE ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de nouvelles mesures législatives, la Ville de Paspébiac doit modifier le Code éthique et de déontologie des employés municipaux;

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de motion a été déposé à l'assemblée du conseil du 8 août 2016;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** et appuyé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** que le premier projet de règlement modifiant le Code éthique et de déontologie des employés municipaux de la Ville de Paspébiac soit adopté, qu'un avis public soit diffusé afin que l'adoption d'un règlement dans sa version finale soit adoptée avant le 30 septembre 2016.

Un exemplaire du projet de règlement sur le Code d'éthique des employés municipaux sera disponible pour consultation à la Maison des Citoyens.

### **Adoption unanime**

#### **2016- 09-171                8 - ADJUDICATION CONTRACTUELLE AVEC LE GROUPE CONCILIUM**

**CONSIDÉRANT QUE** le manutentionnaire affecté au Centre Culturel a quitté ses fonctions;

**CONSIDÉRANT QUE** l'ouverture du poste a été effectuée dans le respect de la convention collective;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** et appuyé par **Monsieur Gina Samson** de confier, sur une base contractuelle, à la firme spécialisée le Groupe Concilium le mandat d'étudier les candidatures et formuler la ou les recommandations spécifiques afin de combler le poste vacant pour un montant maximum de mille deux cents dollars (1 200 \$).

**Adoption unanime**

**2016- 09-172                    9. RÉSOLUTION SUR LE PROJET DE LOI 106**

**CONSIDÉRANT QUE** la Fédération québécoise des Municipalités et l'Union des Municipalités du Québec ont unanimement dénoncé en partie le projet de loi 106;

**CONSIDÉRANT QUE** plusieurs Villes et municipalités ont dénoncé la teneur du projet de loi entre autres pour la perte de pouvoir des Villes et municipalités en matière d'urbanisme et de protection de son territoire;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Monsieur Hébert Huard** et appuyé par **Monsieur Christian Grenier** que le conseil municipal de la Ville de Paspébiac se joigne au mouvement d'opposition signifié par la Fédération québécoise des municipalités et par l'Union des Municipalités du Québec visant à préserver les pouvoirs municipaux en matière d'urbanisme et de qualité de ses ressources en eau potable.

*Pour éviter apparence de conflit d'intérêts dans le cadre de leur travail, Madame Gina Samson et Monsieur Alain Delarosbil se retirent du débat et du vote.*

**Adoption majoritaire**

**2016-09-173                    10- AVIS DE MOTION SUR L'USAGE DES RUES ET AVENUES POUR LES TRANSPORTEURS LOURDS**

**Avis de motion** est donné par **Monsieur Frédéric Delarosbil** qu'à une séance subséquente du conseil de la Ville de Paspébiac, un Règlement 2016-431 sera adopté visant à limiter sur certaines rues et avenues les transporteurs de matières lourdes.

**Adoption unanime**

**2016-09-174                    11. ADOPTION DU TROISIÈME PAIEMENT PROGRESSIF DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL LFG – HONCO DANS LE CADRE DU PROJET DU COMPLEXE SPORTIF DE PASPÉBIAC**

**CONSIDÉRANT QUE** la construction du complexe sportif est amorcée depuis le 8 août 2016;

**CONSIDÉRANT QUE** les plans et devis 100 % ont été déposés et approuvés par le MELS;

**CONSIDÉRANT QU'**un troisième paiement progressif a été demandé par l'entrepreneur général;

**CONSIDÉRANT QUE** 100 % des plans d'architecture, des plans de structure, des plans d'ingénierie mécanique électrique, que 100 % de la mobilisation, que 100 % de l'excavation a été complétée;

**CONSIDÉRANT QUE** le gestionnaire au dossier nous a transmis un certificat du troisième paiement progressif;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Monsieur Alain Delarosbil** et appuyé par **Monsieur Rémi Whittom** que le conseil municipal autorise le service de la trésorerie à effectuer le paiement d'un montant de six cent soixante-treize mille cinq cent quatre-vingt-trois et quarante-sept cents (673 583,47 \$) incluant les taxes applicables tel que stipulé sur le certificat de paiement présenté par le gestionnaire du projet.

**Adoption unanime**

**2016-09-175**                      **12- ADOPTION DU DEUXIÈME PAIEMENT TOUCHANT LA FACTURATION DU GESTIONNAIRE DU PROJET AXOR-PROJET COMPLEXE SPORTIF PASPÉBIAC**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville a tenu un appel d'offres pour l'embauche d'un gestionnaire du projet du Complexe sportif et que l'adjudicataire Axor inc. est en fonction;

**CONSIDÉRANT QUE** les réunions de chantier ont été tenues et se tiennent sur une base hebdomadaire;

**CONSIDÉRANT QUE** la vérification des documents contractuels et des différents intervenants sont vérifiés;

**CONSIDÉRANT QUE** la surveillance de chantier est constante;

**CONSIDÉRANT QU'**un deuxième paiement est demandé et respecte en tout point l'appel d'offres et l'offre de services soumis;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par **Madame Gina Samson** et appuyé par **Monsieur Rémi Whittom** que le conseil autorise le service de la trésorerie à effectuer le deuxième paiement du gestionnaire (mois août 2016) du projet du complexe sportif au montant de dix mille sept cent soixante-quatorze et vingt cents (10 774,20 \$) y incluant les taxes applicables.

**Adoption unanime**

2016-09-176

**13. ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par **Monsieur Christian Grenier** et appuyé par **Monsieur Alain Delarosbil** et résolu que les comptes à payer pour le mois d'août 2016 au montant de cinq cent soixante-cinq mille quatre cent cinquante-trois dollars et trente-deux cents (565 453 32 \$) soient approuvés pour paiement.

**Adoption unanime**

2016-09-177

**14 – SUIVI DU BUDGET**

Il est proposé par **Monsieur Hébert Huard** et appuyé par **Monsieur Christian Grenier** résolu que le rapport « État des activités financières » en date du 31 août 2016 soit adopté.

**Adoption unanime**

2016-09

**15 – RAPPORT DES CONSEILLERS**

**Rémi Whittom siège no 1**

Monsieur Whittom assiste à toutes les réunions de chantier qui se tiennent les jeudis et nous informe que tout va bien sur le chantier. Il mentionne également qu'il reçoit plusieurs questions concernant l'embauche de travailleurs de Paspébiac. Il tient à préciser que l'embauche des travailleurs se fait dans les règles de l'art et selon la législation du Code du travail et des ententes syndicales.

**Christian Grenier, siège no 2,**

Monsieur Grenier informe les citoyens que le Camping a fermé ses portes le dimanche 11 septembre et a connu une excellente année avec un achalandage record. Les saisonniers sur le camping ont indiqué que c'était l'année la plus mouvementée. Il informe également que les travaux d'excavation ont débuté ce matin pour l'ajout de 11 nouveaux sites.

Dossier sécurité incendie : Il y a eu 5 sorties depuis la dernière réunion

Comité intermunicipal : prochaine rencontre le 21 septembre et le sujet principal qui sera traité sera l'achat d'un camion autopompe.

**Alain Delarosbil, siège no 3,**

Monsieur Delarosbil nous informe que les travaux sur les terrains de tennis sont débutés et que la 1<sup>re</sup> couche d'asphalte est installée. Puisque c'est la Commission scolaire qui est en charge des travaux, il ne peut nous indiquer la date où les travaux seront terminés.

Dossier camping : il a assisté à une rencontre avec les saisonniers en compagnie de Christian Grenier où il a été question d'échanges et de demandes de part et d'autre.

Il mentionne la belle vie sociale qui s'est créée grâce à l'implication d'un comité bénévole qui organise des activités-bénéfices qui animent le camping qui réalise des profits qui sont réinvestis en équipement. (Cinéma maison, table de ping-pong, jeux extérieurs, etc.)

**Gina Samson siège no 6**

Madame Samson a participé au déjeuner-bénéfice de fin de saison du Site historique, 225 personnes qui y assister. Mercredi prochain se tiendra le conseil d'administration et le bilan de l'été y sera déposé.

Maison des jeunes : Tout est déménagé et le comité travaille présentement à aménager les locaux. Elle invite la population à aller voir, c'est de toute beauté. Les jeunes y retrouveront un lieu accueillant et sécuritaire.

Politique culturelle : madame Samson a participé à 2 rencontres où il a été question d'un bottin des artistes, d'un calendrier des activités de tous les organismes de la Ville qui sera diffusé sur le site Internet de la Ville et d'une activité Génies en herbe qui aura lieu lors de la semaine du patrimoine et de l'histoire de Paspébiac à la fin octobre.

Comité du Centre culturel : Elle mentionne qu'il y a de très bons spectacles à venir qui sauront attirer la population.

**Hébert Huard, siège no 5,**

Monsieur Huard mentionne qu'en raison de problèmes de santé qu'il a pu participer à de rencontres. Par contre il tient à préciser que tout est rentré dans l'ordre.

Il participera à la prochaine rencontre de l'OMH qui se tiendra mercredi prochain.

**Frédéric Delarosbil, siège no 4,**

Monsieur Delarosbil a participé à l'audition du BAPP concernant la construction de la nouvelle usine d'Uni Pêche MDM qui s'est tenue le 23 août dernier. Aucune opposition pendant toute la procédure. Nous sommes donc en attente du certificat du ministère de l'Environnement.

**2016-09                      16 – AFFAIRES NOUVELLES**

Aucune affaire nouvelle

**2016-09                      17 – PÉRIODE DE QUESTIONS**

**2016-09-178                18 - LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par **Monsieur Frédéric Delarosbil** que la séance soit levée. Il est 20 h 10.

Paul-Arthur Blais, maire  
Ville Paspébiac

Paul Langlois, greffier  
Ville de Paspébiac